

Hudrisier, Henri. *L'iconothèque; documentation audiovisuelle et banque d'images*. Paris, La Documentation française, 1982.  
269

Nicole Dufresne

Volume 30, numéro 1, janvier–mars 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053601ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053601ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dufresne, N. (1984). Compte rendu de [Hudrisier, Henri. *L'iconothèque; documentation audiovisuelle et banque d'images*. Paris, La Documentation française, 1982. 269]. *Documentation et bibliothèques*, 30(1), 29–30.  
<https://doi.org/10.7202/1053601ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

dans la grande majorité des cas, d'un texte descriptif allant de quelques lignes à une vingtaine. La liste québécoise ne contient que des notices signalétiques.

Par ailleurs, la facture des deux répertoires diffère totalement. Le plan du mensuel québécois suit les modèles traditionnels, qu'ils viennent d'Ottawa, de Londres ou de Washington. Les publications y sont signalées par ministère ou organisme, Assemblée nationale en tête suivie du Conseil exécutif et des ministères, par ordre alphabétique, chaque entité coiffant sociétés, régies, conseils consultatifs et commissions en relevant. Dans le *Bulletin signalétique*, par contraste, les titres sont présentés sous vingt-deux grands thèmes: administration, cadre de vie, culture, institutions, sciences, vie politique, etc. Cette présentation fort originale dans le domaine des publications de l'État est complétée par trois index: un index des auteurs individuels et collectifs, un index des sujets des publications et un index géographique. La multiplicité des approches permettra une utilisation diversifiée du répertoire: recherche documentaire, identification bibliographique, «pérégrination» et bouquinage.

L'utilisation rétrospective des deux périodiques sera facilitée par l'existence d'index cumulés annuels. Il est entendu cependant que les sections bibliographiques mensuelles ne seront pas refondues. À vrai dire, cette pratique reste d'ordre secondaire. Les index annuels, surtout ceux du *Bulletin signalétique*, grâce à leurs nombreuses facettes, compenseront largement l'absence de refontes annuelles de la bibliographie elle-même. Côté québécois, il serait souhaitable de multiplier les voies d'accès aux documents signalés par l'utilisation des mots-clés des noms d'auteurs, des sujets et des entités géographiques si l'on veut pérenniser la publication.

Il est vrai que les deux bibliographies sont déjà versées dans des banques de données. Les notices de la *Liste mensuelle* constitueront le contenu de la banque PUBLIQ qui sera éventuellement utilisée en direct. Le *Bulletin signalétique*, pour sa part, contient des références bibliographiques des documents enregistrés dans le domaine BIBLIOS de la base LOGOS produite par la BIPA (Banque d'information politique et d'actualité) de la Documentation française. La consultation de LOGOS est déjà chose possible par l'intermédiaire du centre serveur QUESTEL. L'éventualité de l'utilisation en direct de PUBLIQ explique sans doute, en partie, le caractère en apparence éphémère de la liste québécoise.

Les bibliothécaires et documentalistes auront entre les mains deux instruments qui leur faciliteront l'identification des publications de l'État québécois et de l'Administration française. S'il fallait accorder une palme, elle irait sans hésitation à la réalisation française. Mais l'effort québécois indique une prise de conscience de la richesse de la documentation de l'État, de sa

pléthore, de ses caprices, de ses mystères et des difficultés d'un contrôle bibliographique total et instantané.

**Gaston Bernier**

Bibliothèque de l'Assemblée nationale  
Québec

---

*Hudrisier, Henri. L'icontothèque; documentation audiovisuelle et banque d'images. Paris, La Documentation française, 1982. 269.*

Une image vaut mille mots, dit-on. Henri Hudrisier parle de l'image en plusieurs milliers de mots. Des mots qui font image, qui suscitent la réflexion et donnent le goût de comprendre les images qui peuplent nos vies, de les mettre en relation, de faire qu'elles nous servent plutôt que d'être asservis par elles. Des mots parfois difficiles qui expriment des idées qui nous font réfléchir sur le monde dans lequel on vit, peuplé d'images en apparence sans signification qui nous envahissent sans que l'on puisse avoir prise sur elles, que nous mettons parfois en filière pour qu'elles puissent servir plus tard et que nous traitons comme des textes faute de pouvoir comprendre leur langage spécifique. Ce livre présente une approche originale de l'icontothèque, lieu privilégié de conservation et de diffusion de l'image et de son contenu.

L'ouvrage d'Henri Hudrisier comprend une introduction, quatre parties, une conclusion et deux annexes. En introduction, l'auteur définit sa notion d'icontothèque ou couche d'images qui nous entoure. Il nous fait aussi part de sa conviction que les archives d'images ne sont utiles que si elles sont sources effectives dans l'art de communiquer et surtout de signifier.

La première partie traite de la documentation audiovisuelle et de son évolution historique. Elle fixe les limites de l'étude aux images fixes et animées que l'on retrouve dans les photothèques, les filmothèques et les vidéothèques et exclut certains types d'images qui poursuivent des buts particuliers telles les radiographies ou les photographies météorologiques. L'auteur décrit les deux facettes du centre documentaire: l'analyse et la recherche. Le documentaliste-image peut travailler comme documentaliste-icontothèque d'archives, c'est-à-dire faire l'analyse du fonds documentaire. Il peut aussi travailler comme documentaliste-icontothèque de recherche, c'est-à-dire effectuer de la recherche d'images pour illustrer un film ou un magazine. Un des principaux problèmes qui se pose au «documentaliste-image» est celui de choisir entre une approche documentaire et une approche esthétique de l'image. Cette première partie situe l'image comme produit différent de

l'imprimé avec son langage particulier et une façon différente de l'analyser, de l'interpréter et de la rendre disponible.

La deuxième partie traite de la lecture et de la description de l'image. À partir de la description d'une approche sémiologique, celle de Peirce, l'auteur nous fait prendre conscience de la nécessité de l'utilisation de la sémiologie, de l'épistémologie et de l'esthétique pour en arriver à une compréhension de l'image. Il nous indique que l'importance de la distance signifié-signifiant est plus grande dans le cas des images que dans celui des textes, la plupart des images signifiant plus hors contexte qu'à l'intérieur de leur contexte. L'auteur situe aussi l'attitude scientifique à l'égard de l'image considérée comme document de seconde zone comme le résultat de l'évolution de l'histoire de l'image dans la tradition chrétienne occidentale. Il déplore que le texte soit trop valorisé par rapport à l'image et qu'il n'y ait pas de techniques documentaires propres à l'image mais seulement copie des techniques relatives au texte.

La troisième partie traite de l'analyse de l'image, c'est-à-dire du catalogage qui est souvent le seul niveau d'analyse des images, de l'analyse documentaire qui doit s'ajuster à un média différent du texte imprimé pour éviter un écart exagéré entre le temps de recherche de l'image et son temps de consultation. Il décrit le repérage de l'information par le moyen de trains d'images fixes ou séries d'images ayant servi à illustrer un événement dans le cadre d'un reportage, par exemple. Il aborde enfin les problèmes liés au repérage de l'«information-image» à travers le filtre des mots mieux faits pour rendre la réalité d'un texte que celle d'une image.

La quatrième partie parle de banques de données audiovisuelles pour les photographies et pour les films. La banque audiovisuelle de l'avenir pour les photographies devra faire appel à un langage-image spécifique. Elle devra aussi faire appel aux images mentales générées par l'utilisateur. La banque d'images photographiques devra tenir compte du type de mémoire par association d'espaces qui existe déjà chez les photothécaires pour retrouver certaines images classées à un autre sujet que celui exprimé par l'utilisateur. La banque d'images filmiques nécessite un procédé de visionnement rapide des images que l'on peut obtenir par le visionnement de photogrammes ou images extraites de films ou de vidéos. L'auteur décrit ensuite ce qui pourrait être la voie de l'avenir, c'est-à-dire un système permettant d'avoir une approche intégrée des films tant aux niveaux textuel que sonore et visuel.

Les deux annexes relatent quatre expériences d'organisation d'images. En annexe I, on retrouve la description de la banque de photographies d'*Historia Magazine* puis celle des films d'actualités de la Gaumont. En annexe II une expérience intitulée *Regard sur l'Algérie* décrit l'étude d'un ensemble de 873 photographies de deux Européens photographiant l'Algérie en guerre. Une dernière

expérience, la France aérienne, consiste en la description d'une simulation d'une photothèque expérimentale de 120 photos à accès non verbal.

L'ouvrage est accompagné d'une importante bibliographie (p. 249-263) qui se divise en quatre parties: ouvrages et documents de référence, cadre esthétique, philosophique et psychologique, politique et théorie de l'image (et du son) moderne et revues.

Le livre d'Henri Hudrisier est bien documenté et allie de façon fort heureuse une réflexion originale sur l'image comme média et une maîtrise des plus récentes techniques documentaires. Son approche de l'iconothèque est résolument optimiste et nécessite pour se réaliser un monde de la documentation dans lequel la communication et la coopération entre iconothèques et autres lieux de conservation de l'image ne posent aucun problème et dans lequel tous les problèmes de droit d'auteur sont résolus. Ce livre s'adresse à tous ceux, bibliothécaires, spécialistes en audiovisuel et iconothécaires, qui se sentent concernés par l'exploration de pistes nouvelles et par la recherche d'une façon différente de comprendre et de faire connaître les images qui nous entourent.

#### Nicole Dufresne

Service de gestion des documents  
et de la documentation  
Ministère des Affaires culturelles  
Québec

---

***Le Tessier: répertoire des documents audiovisuels canadiens de langue française. Montréal, Centrale des bibliothèques en collaboration avec Le Marché des moyens d'éducation par le cinéma et l'audiovisuel Québec Inc. (MECQUE), 1983. 1076 p., 18p.***

Les dernières décennies nous ont habitués à la parution fréquente de nouveaux répertoires favorisant l'accès aux documents disponibles. Plusieurs de ces répertoires s'adressent avant tout à des spécialistes. Il arrive cependant que la publication de certains ouvrages, tant par leur intention générale que par la qualité de leur réalisation, constitue un événement majeur en documentation. C'est le cas sans doute du *Tessier* dont le nom deviendra vite familier dans les milieux documentaires québécois.

Cet ouvrage tient à la fois du monument et de l'instrument. Monumental, il l'est d'abord par l'hommage que l'on a voulu rendre, en le publiant, à Monseigneur Albert Tessier, ce pionnier trop peu connu du cinéma québécois qui, bien avant le Rapport Parent, sût utiliser les techniques audiovisuelles pour communiquer avec ses contemporains. D'où ce titre, un peu surprenant à pre-